

Financer et assurer un vélo électrique au prix le plus bas

Vous souhaitez éviter les transports en commun ou les embouteillages? Voici tout ce qu'il faut savoir pour investir dans un vélo à assistance électrique.



Le Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (Gracq) a plaidé, ce mercredi 29 avril 2020, pour **soutenir l'élan cycliste** né pendant le confinement et ainsi **éviter un recours massif à la voiture une fois les mesures de restriction partiellement levées**.

Pour respecter la distanciation sociale de rigueur dans la lutte contre le coronavirus, le Conseil national de sécurité recommande de privilégier les modes de transports individuels dès la levée progressive du confinement. "Mais sans prise de mesures concrètes et efficaces pour favoriser la mobilité active, cette recommandation conduira inévitablement à un retour en force de l'autosolisme", estime le Gracq dans un communiqué.

L'association plaide pour une redistribution plus équitable de l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes, "qui doit s'opérer dès maintenant, de manière effective" afin d'éviter le retour des embouteillages et une dégradation de la qualité de l'air, ajoute-t-elle.

Vous souhaitez faire partir de cet élan cycliste pour vous rendre au travail tout en évitant les transports en commun et les éventuels embouteillages? Voici un aperçu des solutions de financement et d'assurance.

1. Financement

Depuis quelques années déjà, de nombreuses banques disposent d'un prêt spécialement destiné au financement d'un deux roues. En moyenne, **il faut compter au moins 2.000 euros pour un vélo à assistance électrique (VAE) correct**. Au-delà de 2.700 euros, vous aurez déjà affaire à un vélo haut de gamme.

Actuellement, **le taux le plus bas (0,99%)** se trouve auprès des banques Axa et Belfius. Cependant, les conditions ne sont pas les mêmes. Pour obtenir un tel taux chez Axa, vous devez emprunter au minimum 2.500 euros alors que chez Belfius ce montant est ramené à 1.000 euros.

Si vous avez besoin d'emprunter une somme moindre, KBC propose un financement pour un montant à partir de 500 euros (ce qui n'est pas le cas de CBC). Dans ce cas, le taux du prêt grimpe à 1,09%. Cela fait-il une grosse différence? Pas vraiment.

Par exemple, pour financer un vélo à 3.000 euros sur une durée 30 mois avec un TAEG à 0,99%, **la mensualité s'élève à une centaine d'euros** (101,28 euros précisément). Soit un montant total à rembourser de 3.038,40 euros (**dont 38,40 euros d'intérêts pour ce prêt**).

Avec un TAEG à 1,09%, ce montant passe à 3.042,23 euros (soit une différence de 3,83 euros).

LES CRÉDITS BANCAIRES DESTINÉS AU FINANCEMENT DE TOUTES SORTES DE VÉLOS NEUFS*

BANQUE	TAUX	QUOTITÉ D'EMPRUNT	MONTANT MINIMUM
Axa Banque	0,99%	110%	2.500€
Belfius	0,99%	110%	1.000€
CBC	1,09%	110%	2.500€
KBC	1,09%	110%	500€
Beobank	1,29%	120%	2.500€
BNPPF	1,30%	110%	500€
Crelan	1,42%	100%	1.000€
Argenta	1,49%	100%	1.250€
ING	1,80%	100%	1.300€

Taux à la date du 29/04/2020 (*) sauf Beobank qui réserve son crédit au financement d'un vélo à assistance électrique.

Par ailleurs, **toutes ces banques n'offrent pas forcément la même quotité d'emprunt**. La plus élevée (120%) se trouve chez Beobank. Cela signifie que le consommateur peut emprunter plus que le montant du vélo afin d'avoir des liquidités pour financer, en fonction de ses besoins, une ou plusieurs assurances, des équipements pour augmenter sa visibilité ou assurer une meilleure protection, un cadenas, etc.

Notez **qu'il existe deux moyens d'adoucir la facture finale de votre investissement**. **Premièrement**, en fonction de votre domicile, **vous pouvez éventuellement bénéficier d'une prime** communale, provinciale ou régionale. Parfois ces primes, qui **vont de 50 à 505 euros**, sont cumulables.

Deuxièmement, si vous utilisez votre vélo pour réaliser des déplacements domicile-lieu de travail, votre employeur peut vous récompenser pour chaque kilomètre parcouru. Mais il ne s'agit absolument pas d'une obligation (à moins qu'une convention collective de travail sectorielle n'en décide autrement). **Cette indemnité vélo s'élève à 24 cents par kilomètre** parcouru effectivement (une déclaration sur l'honneur fait foi). **Celle-ci est exonérée fiscalement et socialement**.

"En faisant par exemple 20 km à vélo (aller-retour) pour vous rendre au travail (avec un vélo électrique ou un vélo normal), vous recevrez une indemnité de 4,80 euros par jour", selon les explications de KBC. "Reportés sur une moyenne de 220 jours par an de travail, cela vous fait un total de 1.056 euros."

2. Assurance vol

En moyenne, plus de 35.000 vélos se volatilisent chaque année en Belgique, sur la voie publique ou au domicile des propriétaires! Par conséquent, devez-vous absolument souscrire une assurance vol? Pas forcément!

Partons du principe que votre VAE est utilisé uniquement pour des déplacements domicile-lieu de travail et que vous pouvez le garer dans un endroit sécurisé chez votre employeur. **Si un vol intervient à votre domicile** (en ce compris dans l'abri de jardin fermé à clé), **vous êtes couvert par votre assurance habitation**, "pour autant que la garantie 'vol' fasse évidemment partie de votre contrat", précise Laurence Gijss, porte-parole d'AG Insurance.

Cette même assurance couvre le vol de votre vélo sur la voie publique si celui-ci a lieu avec violence sur votre personne. En revanche, si votre vélo est amené à stationner sur la voie publique, cela vaut peut-être la peine de souscrire une assurance supplémentaire avec une couverture "Vol" et/ou "Dégâts matériels".

Par exemple, AG Insurance propose l'assurance Top vélo qui prévoit une indemnisation en cas de dégâts matériels et/ou de vol (même partiel) ou de vandalisme du vélo et de ses accessoires. Le montant de la prime dépend du type de vélo, de son prix et des garanties souhaitées. "Pour un vélo d'une valeur de 1.000 euros, **la prime s'élève à 60 euros** et comprend également une assurance assistance (voir par ailleurs)", selon Laurence Gijs.

Du côté d'Ethias, l'assuré a le choix entre 4 couvertures via le produit d'assurance "Ethias Bike&More". "Les prix des couvertures Vol et Dégâts matériels dépendent d'un critère de segmentation qui est la valeur assurée", d'après Serge Jacobs, le porte-parole d'Ethias.

Pour illustrer le tarif de ces deux garanties, prenons l'exemple d'un vélo avec assistance électrique dont la valeur d'achat HTVA est de 1.665 euros. Dans ce cas, le budget sera de **62,48 euros/an pour le Vol et de 22,43 euros/an pour les Dégâts matériels**.

Chez CBC, pour un vélo électrique (jusqu'à 25 km/h) d'une valeur de 2.000 euros, il faut compter environ **85 euros/an** pour une couverture tous risques y compris le vol et l'assistance vélo (voir par ailleurs).

Chez AXA, l'assurance "confort vélo+" est une solution qui couvre tous les types de vélos ainsi que leurs accessoires en cas d'accident avec dégâts matériels ou de vol. "Une assistance en cas de panne ou d'accident avec dépannage sur place et/ou vélo de remplacement est acquise pour toute la famille", précise Chloé Tillieux, sa porte-parole.

Chez cet assureur, il est également possible d'opter pour une couverture "multi" qui assure jusqu'à 5 vélos. "Pratique pour couvrir tous les vélos de la famille au sein d'un même contrat! À titre d'exemple, pour une famille ayant 4 vélos à assurer, dont 2 vélos électriques d'une valeur de 1.500 euros chacun, il faut compter environ **192 euros/an** pour l'ensemble. Une option sécurité du cycliste qui protège le client ou l'ensemble de sa famille en cas de lésions corporelles ou de décès est également possible."

3. Assurance RC

Si l'assistance de votre vélo ne dépasse pas 25 km/h, votre responsabilité civile (c'est-à-dire les dommages que vous pourriez causer à des tiers) est couverte par votre RC familiale. Si vous n'êtes pas couvert par une telle assurance, la victime pourra s'adresser directement au [Fonds commun de la Garantie belge](#).

Si l'assistance de votre vélo atteint les 45 km/h et que vous êtes donc équipé d'un speed pedelec, alors **vous devez obligatoirement souscrire une assurance RC supplémentaire de type "cyclomoteur"**. Cette assurance revient à **90 euros aux AP et chez Belfius**. En revanche, chez **Argenta** cela correspond à une "Assurance moto" dont la prime annuelle n'est que de **36 euros**.

4. Assistance

Personne n'est à l'abri d'une panne ou d'une crevaison. Si vous n'êtes pas déjà assuré pour le dépannage (voir ci-dessus ainsi que dans l'encadré ci-dessous), une couverture assistance supplémentaire vaut sans doute la peine. À titre d'exemple, le prix de **la couverture "Dépannage en Belgique" chez Ethias est forfaitaire et égal à 20 euros/an**.

VOUS ETES PEUT-ETRE COUVERT SANS LE SAVOIR...

- **Les clients Eneco** (depuis au moins un an) bénéficient gratuitement d'une assistance vélo en Europe.
- **Les clients ING**, détenteur d'une carte de crédit MasterCard Gold (à 48 euros/an) bénéficient aussi d'une assistance vélo dans un rayon de 50 km autour de leur domicile.
- **Les assurés Axa en RC Vie privée et RC Auto** bénéficient tous de prestations d'assistance en cas d'immobilisation du vélo en Belgique (et jusqu'à 30 km au-delà de nos frontières) suite à une panne, une crevaison, une chute ou une tentative de vol.

Source : Mon argent [CAROLINE SURY](#) - 30 avril 2020

[\[Tous les "bons plans" de Caroline Sury sont sur Twitter\]](#)